



A. CAILLON - CBNSA

Vallisnérie australe

Vallisneria cf. australisFamille des *Hydrocharitaceae*

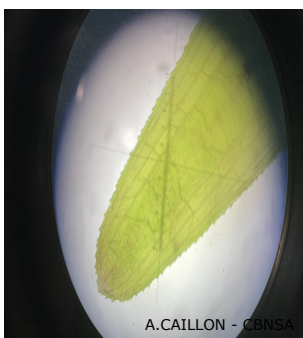
Originaire d'Australie

ELEMENTS MORPHOLOGIQUES ET DESCRIPTIFS

Plante aquatique vivace d'eau douce, enracinée, immergée à longues feuilles rubanées pouvant atteindre plus de 2m de longueur pour 3 cm de largeur. L'apex est obtus à mucroné et denté à la marge. Les vallisnéries présentent une grande variabilité foliaire et ne peuvent être confirmée avec certitude que sur la base de la génétique. La plante est stolonifère et forme par voie végétative des herbiers denses et étendus. **Risques de confusions avec d'autres espèces de vallisnéries** dont *Vallisneria spiralis* à feuilles beaucoup plus étroites ne dépassant pas 15mm de large. Confusions éventuelles avec la Zostère marine (*Zostera marina*) inféodée aux eaux maritimes. L'écologie et la position des feuilles permettent d'écarter toute confusion. A ce jour seule les stations des lacs du Salagou et de Vaivre sont confirmées comme étant très probablement *V. australis*.



A. CAILLON - CBNSA



A. CAILLON - CBNSA



A. CAILLON - CBNSA

SITUATION ECOLOGIQUE

La Vallisnérie australe se développe dans les eaux peu courantes de plans d'eau (lacs) ainsi que sur les berges et fonds vaseux des cours d'eau. Semble se développer préférentiellement dans les eaux riches en nutriments et ensoleillées à moyennement ensoleillées. Observée en Nouvelle-Aquitaine jusqu'à 2m de profondeur mais pouvant potentiellement se développer plus en profondeur.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Très probablement à partir d'individus cultivés pour l'aquariophilie, la plante est observée en milieu naturel pour la première fois en 2015 au lac de Vaivre-et-Montoile (Haute-Saône) puis au lac de Salagou (Hérault) et sur le fleuve Charente (Charente-Maritime) en 2022. Observée au lac de Bordeaux (Gironde) en octobre 2023 ou elle est implantée depuis au moins quelques années.

MOYENS DE GESTION

Cette plante en expansion est particulièrement envahissante dans certains pays du monde (Japon, Etats-Unis, etc.). Par ses herbiers denses monospécifiques elle peut concurrencer fortement les autres herbiers de plantes aquatiques immergées. Arrachage manuel ou mécanique conseillés en mettant en place les mesures nécessaires pour éviter sa dispersion.



A. CAILLON - CBNSA

VOS OBSERVATIONS NOUS INTERESSENT

Le Conservatoire botanique suit la colonisation de cette espèce et tente d'enrayer son invasion. Il est important de signaler toute observation nouvelle de cette espèce sur [l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine](https://www.cbnsa.fr/) ou directement au :

**Conservatoire Botanique National
Sud-Atlantique**Domaine de Certes - 47 avenue de Certes
33 980 AUDENGECourriel : contact@obv-na.fr

Tél : 05 57 76 18 07